

# LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

LA  
PRESSE
 Manuvie<sup>inc.</sup>

ENCORE PLUS QUE DU TALENT, DE L'INTELLIGENCE, MÊME DU GÉNIE. L'EXCELLENCE NAÎT DE L'EFFORT

## Dana Ades-Landy

Figure respectée dans le milieu bancaire, Dana Ades-Landy s'est donné pour mission d'augmenter le nombre de femmes dans l'administration des grandes entreprises. Elle est notre Personnalité de la semaine.



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Dana Ades-Landy, vice-présidente régionale, Québec et est de l'Ontario, services aux entreprises, à la Banque Scotia, et présidente de l'Association des femmes en finance du Québec (AFFQ).

MARTIN BEAUSÉJOUR  
COLLABORATION SPÉCIALE

« Ça fait 10 ans qu'on parle du nombre insuffisant de femmes dans les conseils d'administration (C.A.) des grandes sociétés. Mais rien ne change », affirme d'emblée Dana Ades-Landy, vice-présidente régionale, Québec et est de l'Ontario, services aux entreprises, à la Banque Scotia.

M<sup>me</sup> Ades-Landy est très claire: c'est la priorité cette année pour l'Association des femmes en finance du Québec (AFFQ), un regroupement qu'elle préside depuis 2012. « L'AFFQ a pour mission de

contribuer à l'avancement professionnel des femmes. Je crois qu'il est donc naturel pour nous d'être plus proactives dans ce dossier. »

La présidente s'engage à former une coalition, avec des partenaires qui partagent son point de vue, pour ensuite exiger du nouveau gouvernement des objectifs clairs afin d'atteindre la parité hommes-femmes à la tête des entreprises.

« Suis-je pour l'instauration de quotas pour atteindre cette parité? Absolument, dit M<sup>me</sup> Ades-Landy. Et mes collègues de l'AFFQ aussi. Une partie de nos membres ont été sondées, l'automne dernier, et



« Nous avons à l'AFFQ une liste de 200 femmes qui sont prêtes à mettre leur expertise au profit des entreprises d'ici. »



tard, rien n'a bougé. Le dossier a été lu, puis remis sur une tablette. Il faut des sanctions », ajoute-t-elle.

Coprésidée par l'ex-ministre libérale Monique Jérôme-Forget et Guy Saint-Pierre, ancien PDG de SNC-Lavalin, la Table des partenaires influents regroupait une dizaine de personnalités issues du monde des affaires. Sa mission était « d'établir une stratégie d'actions pour accélérer la progression des femmes dans la gouvernance des sociétés cotées ».

Les objectifs? Que les femmes occupent 20 % des postes dans les C.A. d'ici cinq ans, 30 % dans 10 ans et 40 % dans 15 ans. « Nous pouvons faire mieux, et plus vite », souligne la présidente.

Selon les dernières données disponibles (enquête Catalyst 2013), le Québec compte en moyenne 19,8 % de femmes dans les C.A. de ses sociétés inscrites au classement des entreprises canadiennes Financial Post 500. C'est le meilleur pointage parmi les quatre plus grandes provinces du pays. Mais en revanche, 41,7 % des sociétés cotées inscrites au classement ne comptent toujours aucune femme dans leur C.A.

Aux détracteurs qui répondent que l'imposition de quotas pourrait se traduire par une discrimination positive en faveur des femmes, Dana Ades-Landy répond que les candidates qualifiées sont nombreuses dans la province.

« Nous avons à l'AFFQ une liste de 200 femmes qui sont prêtes à mettre leur expertise au profit des entreprises d'ici. Il y a 30 ans, j'aurais peut-être dit que les femmes n'étaient pas prêtes, mais aujourd'hui? Il n'y a plus d'excuse. »

74 % d'entre elles voient les quotas comme une mesure intéressante afin de résoudre ce problème. »

### Des pénalités

« Nous restons ouvertes à d'autres solutions, mais peu importe les mesures choisies, elles devront être accompagnées de pénalités pour les entreprises qui ne les respectent pas », prévient celle qui cumule plus de 25 ans d'expérience dans le domaine bancaire, de la finance et du redressement d'entreprise.

« Quand on regarde le travail fait par la Table des partenaires influents, un an plus